

Ressources humaines

Almaviva Santé expérimente dans dix cliniques le repérage d'éventuels handicaps

Publié le 27/05/19 - 14h20

Le groupe d'hospitalisation privée Almaviva Santé lance un dispositif visant une meilleure reconnaissance des handicaps pouvant toucher les salariés en interne. Expérimenté dans dix cliniques, il devrait être généralisé dans le groupe en 2020.

Une campagne interne de sensibilisation pour mieux reconnaître des situations de handicap de ses salariés est lancée par Almaviva Santé, informe dans un communiqué le 24 mai le groupe d'hospitalisation privée. Soulignant que "*le handicap porte de nombreux visages*" et que 82% des handicaps sont "*invisibles*", Almaviva Santé annonce qu'il souhaite apporter à ses 4 000 salariés "*l'accès à l'information sur des situations de santé — allergies, lombalgies, insuffisance cardiaque, diabète, dépression nerveuse, etc. — qui pourraient entrer dans un dispositif de reconnaissance d'un handicap*".

Intitulée "*changeons notre regard sur le handicap*", cette campagne interne d'une durée de trois mois est actuellement lancée au cours de ce mois de mai auprès des salariés de dix établissements expérimentateurs (lire encadré), puis "*sera généralisée aux trente-quatre cliniques du groupe en 2020*". Concrètement, explique le groupe, les salariés sont invités à demander un entretien avec "*un conseiller spécialisé du programme national de sensibilisation des personnes handicapées pour être informés, conseillés et orientés*". Les échanges ainsi que les entretiens restent personnels et confidentiels, souligne Almaviva Santé. Il précise que l'information des salariés sur ces entretiens et sur la diversité du handicap se déploie notamment au travers d'un affichage interne grand format, de la diffusion d'un film de sensibilisation et d'une présence active sur les réseaux sociaux. "*Cette campagne participe de notre responsabilité sociale et citoyenne d'employeur*, commente Élodie Manzanera, directrice des ressources humaines d'Almaviva Santé, citée dans le communiqué. [*Nous invitons*] tous les salariés [...] *à se pencher sur leur propre santé alors même que leur mission est d'œuvrer à celle des autres*". Le groupe indique ainsi vouloir accompagner les salariés concernés "*vers une meilleure intégration*" et espère "*démêner des préjugés et in fine changer le regard des salariés et des managers sur le handicap*".

Dix cliniques expérimentatrices du dispositif en 2019

Les établissements Almaviva Santé participant à l'expérimentation du dispositif pour une meilleure reconnaissance du handicap sont les suivants :

- dans les Bouches-du-Rhône :

- Clinique de Marignane ;
- Clinique Axium à Aix-en-Provence ;
- Centre d'hémodialyse de Provence à Aubagne ;
- Clinique Chantecler à Marseille ;
- Clinique Juge à Marseille.

- dans le Val-de-Marne :

- Clinique Boyer à Villeneuve-Saint-Georges ;

- dans l'Essonne :

- Hôpital privé d'Evry ;
- Hôpital privé du Val-d'Yerres à Yerres ;
- Clinique de l'Yvette à Longjumeau.

Caroline Cordier